

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 1 031 438 A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

30.08.2000 Bulletin 2000/35

(51) Int Cl.7: **B44D 3/12**

(21) Numéro de dépôt: **00400483.4**

(22) Date de dépôt: **22.02.2000**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE**

Etats d'extension désignés:

AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **LaFaye, Jean-Claude**
92260 Fontenay aux Roses (FR)

(72) Inventeur: **LaFaye, Jean-Claude**
92260 Fontenay aux Roses (FR)

(30) Priorité: **23.02.1999 FR 9902247**

18.06.1999 FR 9907745

25.10.1999 FR 9913292

(54) **Dispositif destiné à maintenir en position au moins un pinceau de forme plate ou ronde sur une boîte de produit à appliquer**

(57) Dispositif destiné à maintenir en position au moins un pinceau plat (PP) ou rond (PR) et pouvant contenir éventuellement du diluant (DI) sur une boîte de produit à appliquer, constitué d'un bac (1) et d'un support magnétique (2) permettant la fixation d'une façon amovible du dispositif à l'extérieur de boîtes ou récipients métalliques de type ferreux, de forme ronde (3) ou droite de produits à appliquer dans lequel les moyens de maintien sont constitués d'une zone centrale d'appui fixe et de deux zones latérales magnétiques souples aptes à suivre la courbure éventuelle de la boîte et constituées d'éléments individuels magnétiques de forte aimantation réunis entre eux en juxtaposition et/ou superposition par des moyens de liaison définissant des zones de déplacements relatifs entre les éléments individuels magnétiques.

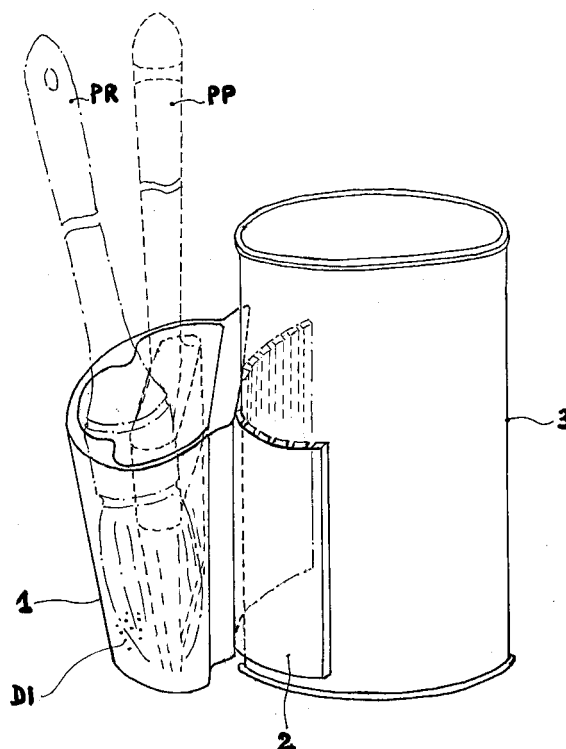


FIG.1

EP 1 031 438 A2

Description

[0001] La présente invention concerne un réceptacle pour pinceaux et éventuellement du diluant, associé d'une façon amovible à une boîte de produit à appliquer. La plupart des boîtes de produit à appliquer (de type peinture) ne disposent pas de réservoir pour contenir un pinceau et lorsque l'on s'arrête de peindre momentanément, il est d'usage de le poser sur son dessus, en équilibre instable avec des coulis de peinture éventuels. Elles ne comportent pas non plus de réservoir à diluant pour faire tremper le/les pinceaux (x) afin d'éviter que ceux-ci ne sèchent lors d'un arrêt prolongé d'application du produit.

[0002] Cependant il a été proposé des dispositifs formant réceptacles à pinceaux en tant qu'accessoires destinés à se fixer sur les boîtes.

Les brevets DE9310970U, US2308666A et US4436217A proposent des bacs extérieurs mais adaptables seulement à un type particulier de boîtes:

- le premier se fixe à l'aide d'un clip correspondant à un diamètre particulier de boîte.
- le second se fixe à l'aide d'un cordage venant s'appuyer sur des boîtes disposant de deux charnières d'articulation d'une anse de transport, en saillie sur l'extérieur.
- le troisième se fixe à l'aide d'une pièce support venant se positionner cette fois directement sur une des deux charnières d'articulation d'une anse de transport, en saillie sur l'extérieur. Cette fixation se faisant selon un diamètre bien particulier.

[0003] Par ailleurs, le brevet US4353476A utilise une enveloppe adhésive venant se fixer sur l'extérieur des boîtes, équipée d'une poche pour recevoir le pinceau. La question se pose sur la tenue de l'adhésif lors d'utilisations successives (avec le risque de séchage de celui-ci lors de températures ambiantes élevées) ainsi que l'amovibilité de cette enveloppe.

[0004] Les brevets GB2231550A, W09302871A et FR2693885A proposent quant à eux, des bacs prenant appui pour leur fixation sur le bord intérieur des boîtes.

[0005] Les inconvénients sont alors les suivants:

- il est nécessaire de laisser la boîte ouverte.
- l'emplacement imposé du bac en position haute rend instable l'ensemble.
- le problème de rangement se pose lorsque l'on veut laisser tremper les pinceaux à l'intérieur avec du diluant et que l'on veuille fermer la boîte pour éviter que le produit ne sèche.

[0006] Le RECEPTACLE proposé permet de résoudre ces problèmes.

[0007] Il s'adapte sur les boîtes de forme ronde ou droite de taille indifférente, métalliques de type ferreux de produits à appliquer existants et de façon instantané

sans aucune mise en oeuvre particulière, grâce à des moyens de fixation magnétiques associés à une structure de liaison souple.

[0008] Il se fixe sur la face extérieure des boîtes à la hauteur désirée et dans le bas de sorte à reposer par son fond sur le même plan d'appui que la boîte lorsque l'on veut améliorer la stabilité de l'ensemble. Sa fixation est indépendante du système d'ouverture ou de fermeture du couvercle. Il peut séjourner de façon isolée en lieu et place de la boîte avec les pinceaux et le diluant à l'intérieur.

Il possède un rebord permettant l'égouttage des pinceaux.

[0009] D'une manière plus générale, l'invention a pour objet un dispositif destiné à maintenir en position au moins un pinceau de forme plate ou ronde sur une boîte métallique de type ferreux de produit à appliquer, du type constitué d'un réceptacle formé d'un bac conformé pour recevoir au moins un pinceau plat ou un pinceau rond de profondeur correspondant sensiblement à la longueur maximum des soies y compris la bague de sertissage et pouvant contenir éventuellement en son fond du diluant et des moyens de maintien sur la boîte de produit à appliquer, selon l'invention ces moyens sont constitués d'un support magnétique définissant une zone centrale d'appui fixe magnétique ou non et de part et d'autre de celle-ci deux zones latérales magnétiques souples aptes à suivre la courbure éventuelle de la boîte de produit et constituées d'une pluralité d'éléments individuels magnétiques de forte aimantation réunis entre eux en juxtaposition et/ou superposition par des moyens de liaison définissant des zones de déplacements relatifs entre les éléments individuels magnétiques.

[0010] Selon d'autres particularités:

Les éléments individuels magnétiques sont constitués soit de fragments de feuille d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique soit d'éléments rigides de type ferrote.

[0011] Les éléments individuels sont réunis entre eux en juxtaposition par des moyens de liaison souple magnétique ou non définissant des zones intervalles entre les éléments individuels magnétiques reliant les éléments bord à bord.

[0012] Ces éléments peuvent se présenter allongés sous forme de bandes d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique ou de barreaux de ferrite rangés verticalement par rapport au bac disposés parallèlement les uns des autres de sorte à se positionner parallèlement à l'axe de la surface courbe métallique de la boîte.

[0013] Ces éléments individuels peuvent être un ensemble de pastilles d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique ou de ferrite disposées alignées selon une maille carrée ou en quinconce.

[0014] La structure de liaison souple est constituée

d'une feuille souple ou d'une structure ajourée sur laquelle sont solidarisés les éléments individuels magnétiques en étant soit rapportés soit reliés par enrobage soit moulés de façon monobloc sur ladite feuille.

[0015] Le support magnétique peut être constitué d'une structure de liaison souple sous forme de bande ou de toile sur laquelle est rapportée une feuille d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique de forte aimantation dans laquelle sont ensuite usinées des zones d'intervalles de profondeur correspondant à l'épaisseur de la feuille magnétique de sorte à définir entre ces zones d'intervalles des bandes constituant les éléments individuels magnétiques.

[0016] En variante, les éléments individuels peuvent être constitués de feuilles souples de matériau magnétique superposées les unes sur les autres et reliées solidement entre elles en partie centrale selon une ligne sensiblement verticale de sorte à ce que les feuilles superposées situées en zones latérales à ladite zone centrale de liaison soient reliées entre elles par adhésion magnétique en étant libres de pouvoir se déplacer légèrement par glissement les unes par rapport aux autres, lorsqu'elles sont mises en forme à la courbe de la boîte.

[0017] Selon une autre variante, les éléments individuels magnétiques peuvent être réunis en juxtaposition et superposition et constitués de limaille aimantée disposée dans une enveloppe souple de faible épaisseur à double paroi fermée, soit subdivisée en plusieurs compartiments dont les zones de jonction constituent les intervalles, soit sous forme d'au moins un compartiment dans lequel les brins de limaille sont maintenus espacés ou répartis par des moyens de maintien souples tels que silicone, matériau fluant ou structure alvéolaire définissant des zones d'intervalles.

[0018] Selon d'autres particularités:

Le bac est du type évasé regroupant dans un même volume deux évidements, l'un destiné à un pinceau plat, l'autre central destiné à un pinceau rond et comportant un bandeau arrière incliné vers l'intérieur et présentant une bordure supérieure arrière légèrement en retrait par rapport au plan de la face d'appui de la partie fixe centrale du support magnétique de sorte à éviter tout écoulement du produit à appliquer entre ladite face d'appui et la paroi extérieure de la boîte et à protéger le support magnétique de produits corrosifs éventuels.

[0019] La face avant du bac est arrondie et munie sur toute sa longueur d'une bordure supérieure en saillie vers l'intérieur du bac pour former égouttoir et pourvue dans sa partie médiane d'une zone concave destinée au maintien en position de l'embase du manche d'un pinceau rond.

[0020] Le bac peut comporter en outre intérieurement à sa face avant et symétriquement à l'axe de concavité de la bordure deux nervures verticales allant en se rapprochant vers le fond destinées au renfort du bac et à l'égouttage des pinceaux.

[0021] Une description d'un exemple de mode de réa-

lisation du RECEPTACLE va être faite en références aux dessins joints:

Le support magnétique représenté aux figures suivantes, est équipé de bandes allongées de caoutchouc ou silicone magnétique ou de barreaux de ferrite verticaux et parallèles.

[0022] La figure 1 est une vue en perspective du réceptacle avec l'emplacement respectif du pinceau plat et rond, fixé sur une paroi arrondie de boîte de produit.

[0023] La figure 2 est une vue de face du réceptacle (avec coupe totale du bandeau arrière), fixé sur une paroi droite de boîte.

[0024] La figure 3 est une vue de dessus du réceptacle (avec coupe partielle du bandeau arrière), fixé sur une paroi arrondie de boîte.

[0025] La figure 4 est une vue en coupe suivant AA du réceptacle fixé sur une paroi arrondie de boîte.

[0026] Si l'on se reporte aux figures 2, 3 et 4 le réceptacle est constitué de deux parties et comporte:

- un bac à pinceaux (1)
- un support magnétique (2)

[0027] Le bac à pinceaux (1) est en matière plastique ou dérivés, rigide dont les parois (1a), (1b), (1c), (1i), (1j), délimitent avec un fond (1d) un compartiment (1e) de profondeur correspondant sensiblement à la longueur maximum des soies y compris la bague de sertissage d'un pinceau plat ou rond et pouvant contenir éventuellement du diluant.

[0028] Les deux types de pinceaux prennent appui par leurs soies sur le fond (1d). L'embase du pinceau plat tient dans l'espace compris entre (1c), (1b), (1j) et celui du pinceau rond dans l'espace concave de la bordure (1i) et de la face arrière (1c). Ce bac a de façon non limitative une enveloppe arrondie sur sa face avant (1a), et ses deux côtés (1b), une face arrière (1c) et un fond (1d). Sa forme verticale est conique et son ouverture évasée (1p), inclinée formant un angle α par rapport à l'horizontale pour faciliter l'introduction et le retrait du pinceau.

[0029] D'autre part sont solidaires ou assemblés à l'enveloppe les éléments suivants:

- Une bordure supérieure avant (1i) avec deux joues (1j), de même épaisseur que l'enveloppe et en saillie vers l'intérieur du bac pour former égouttoir et présentant dans sa partie médiane une zone concave destinée au maintien du pinceau rond. Cette bordure prend appui par ses deux joues (1j) sur la partie supérieure des deux nervures (1h). Les bords intérieurs de cette bordure (1i), (1j), et des deux nervures (1h) servent de racloir pour égoutter le pinceau lorsqu'on le retire d'un mouvement rotatif.
- Deux nervures verticales (1h) disposées à l'intérieur de la face avant (1a) et symétriquement à l'axe de la concavité de la bordure (1i) et allant en se rapprochant vers le fond (1d).

- Un bandeau plat (1k) de même épaisseur que l'enveloppe disposé sur le bord supérieur de la face arrière (1c) incliné vers l'intérieur du bac. Celui-ci évite les coulis de produit en excès sur le pinceau entre boîte et bac lors du déplacement de ce dernier et protège le caoutchouc magnétique lorsqu'on utilise des produits corrosifs à appliquer. Sa largeur est sensiblement inférieure à l'épaisseur de l'ensemble épaulement + support magnétique pour éviter que son bord supérieur vienne toucher le corps de la boîte en empêchant ainsi une bonne application du support magnétique.
- Un épaulement (1f) centré verticalement au dos de la face arrière (1c) formant zone d'appui central et présentant sur sa partie arrière éventuellement une face concave (1g) sur toute sa hauteur. Cette face concave a une courbure correspondant sensiblement à celles des boîtes cylindriques d'une contenance allant de 0,5 à 2,5 litres de produits à appliquer existants courants, et destinée à la fixation du support magnétique (2) dont la surface totale est sensiblement équivalente à celle de la face arrière (1c), et qui constitue les moyens de maintien.

[0030] Une description d'un autre exemple de mode de réalisation du RECEPTACLE va être faite en références aux figures 5a, 5b et 5c. Le support magnétique représenté aux figures suivantes est constitué de deux parties latérales magnétiques souples indépendantes. Chaque partie est reliée au bac par un côté et montée articulée dans un angle à l'arrière du bac.

[0031] La figure 5a représente une vue en perspective du réceptacle. La figure 5b représente une vue de dessus du réceptacle fixé sur une boîte de forme ronde.

[0032] La figure 5c représente une vue de dessus du réceptacle fixé sur une boîte de forme droite.

[0033] Si l'on se reporte aux figures 5a, 5b et 5c le réceptacle est constitué de deux ensembles.

- d'un bac à pinceaux (1).
- de deux parties latérales magnétiques souples (2). Le bac à pinceaux (1) est en matière plastique rigide ou dérivés. Sa forme peut être rectangulaire, évasé ou pas. Sa largeur est suffisante pour contenir soit un pinceau plat (PP) ou un pinceau rond (PR) et éventuellement du diluant (DI) dans son fond (1d).

[0034] Les deux parties latérales magnétiques souples (2) sont constituées par exemple de bandes de caoutchouc ou silicone magnétique de forte aimantation ou de barreaux de ferrite (2f) séparées par un petit intervalle (2i) rangées verticalement par rapport au bac et disposées parallèles les unes des autres de sorte à se positionner parallèlement à l'axe de la surface courbe métallique de la boîte. Ces bandes sont assemblées sur un feuille souple de caoutchouc magnétique ou non, ou matériau synthétique (2a).

[0035] Chaque partie latérale magnétique souple (2)

est montée articulée par un côté sur chaque extrémité arrière du bac, par exemple par encliquetage dans une rainure verticale d'angle arrière du bac (2k) permettant à celle-ci de s'adapter aux différents diamètres de boîte de forme ronde (3) ou droite (4).

[0036] Cinq modes de réalisation du SUPPORT MAGNETIQUE utilisant des éléments individuels magnétiques assemblés en juxtaposition vont être décrits ci-après:

Une description d'un 1er mode de réalisation du support magnétique souple va être faite en référence aux figures 2, 3 et 4 représentant l'ensemble des bandes parallèles magnétiques de forte aimantation ou de barreaux de ferrite supportées par une feuille souple.

[0037] Le support magnétique est composé:

- d'une feuille souple de caoutchouc magnétique ou pas ou matériau synthétique (2a) supportant sur une face:
- un ensemble de bandes d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique de forte aimantation ou de barreaux de ferrite (2f) séparées par un petit intervalle (2i) rangées verticalement par rapport au bac et disposées parallèles les unes des autres de sorte à se positionner parallèlement à l'axe de la surface courbe métallique de la boîte.

[0038] Le support magnétique souple ainsi constitué peut être soit fixé d'une façon amovible au bac par des moyens d'encliquetage ou soit rendu solidaire par collage soit monobloc par la face opposée de la feuille souple (2a) verticalement en son milieu dans le sens des bandes sur la face arrière concave (1g) de l'épaulement (1f) du bac définissant ainsi une zone magnétique centrale fixe (2g) et deux autres zones magnétiques latérales souples (2b) réparties également de part et d'autre de celle-ci permettant de répartir et d'éloigner du bac des points d'ancrage magnétiques plus résistants au décollage du support lorsqu'on exerce un effort sur le bac du fait que l'on n'agit pas directement sur eux.

[0039] La zone magnétique centrale fixe (2g) représente ici une surface correspondant sensiblement à celle de trois rangées de bandes. Celles-ci peuvent suivre la forme de la face concave (1g) de l'épaulement et présenter une surface épousant parfaitement la forme arrondie de la paroi de la plupart des boîtes circulaires de produits à appliquer courants (3). Dans ce cas, pour les boîtes de forme droite (4), l'éloignement (2m) de la bande centrale par rapport à la paroi représente une perte de force d'attraction négligeable comparée à celle de l'ensemble des bandes. Les bandes faisant partie des deux zones latérales souples (2b) peuvent se rapprocher ou s'éloigner l'une de l'autre par les intervalles (2i) les séparant en s'articulant librement par l'intermédiaire de la feuille souple (2a) pour épouser parfaitement les différents diamètres de boîtes de forme ronde ou droite. La feuille souple (2a) rend solidaire l'ensemble des ban-

des et permet leur articulation de sorte que celles ci présentent toujours leur face d'appui à la boîte métallique perpendiculaire au rayon de la courbe afin d'obtenir une orientation optimum des lignes de force magnétique pour une aimantation maximum.

[0040] Les intervalles (2i) doivent être suffisamment petits (par exemple de 0,5 à 1,5mm) pour éviter une perte d'aimantation trop importante mais suffisants pour permettre au support magnétique de s'adapter aux boîtes de petit diamètre.

[0041] Ces intervalles peuvent être constants ou allant en croissant ou décroissant du centre de la zone centrale vers l'extérieur.

[0042] Pour assurer une bonne stabilité de l'ensemble boîte/bac/pinceaux il est préférable de positionner le bac dans le bas de la boîte de telle façon que la face extérieure de son fond (1d) soit en contact avec le plan support (5) de la boîte (3).

[0043] Une description d'un 2ème mode de réalisation du support magnétique souple va être faite en référence à la figure 6 représentant des pastilles alignées selon une maille carrée ou en quinconce.

[0044] Les figures 6a,6b ,6c représentent en coupe selon aa,bb,cc les pastilles de différentes sections.

[0045] Les éléments individuels magnétiques sont constitués de pastilles d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique ou de ferrite disposées alignées selon une maille carrée ou en quinconce et rapportés soit sur une feuille souple pleine magnétique ou non ou sur une structure ajourée (14).

[0046] Comme illustré , ces pastilles peuvent être de section cylindrique (10), tronconique (11), ou polygonale (12).

[0047] Une description d'un 3ème mode de réalisation du support magnétique souple va être faite en référence à la figure 7 représentant les éléments individuels magnétiques reliés à la structure souple par enrobage.

[0048] Les figures 7a,7b,7c,7d représentent en coupe selon aa,bb,cc,dd les bandes d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique ou de barreaux de ferrite de différentes sections.

[0049] L'ensemble des fragments magnétiques et de la structure souple sont monoblocs, réalisés par enrobage avec des zones épaisses correspondant aux fragments magnétiques (de 15 à 18) et des zones minces (20,21) assurant la liaison souple.

[0050] Ces zones minces étant situées par rapport à l'épaisseur des zones les plus épaisses soit en surface extérieure (20) ou en partie interne (21) notamment centrale comme illustré suivant les figures 7f et 7g.

[0051] Une description d'un 4ème mode de réalisation du support magnétique souple va être faite en référence à la figure 8 représentant les éléments individuels magnétiques reliés à la structure souple par moulage.

[0052] Les figures 8a,8b,8c,8d représentent en coupe selon aa,bb,cc,dd les éléments magnétiques de différentes section. L'ensemble des fragments magnétiques et de la structure souple sont obtenus par moulage d'une seule pièce, réalisé par procédé d'extrusion ou de co-extrusion en introduisant alternativement dans l'élastomère en fusion des particules métalliques appropriées dans les zones épaisses (de 25 à 28) et pas dans les intervalles constituant les zones minces (20,21) assurant la liaison souple. Ensuite l'ensemble peut être aimanté.

[0053] Comme dans le mode de réalisation par enrobage les zones minces peuvent être situées par rapport à l'épaisseur des zones les plus épaisses soit en surface extérieure (20) ou en partie interne (21) notamment centrale comme illustré suivant les figures 8f et 8g.

[0054] Une description d'un 5ème mode de réalisation du support magnétique souple va être faite en référence aux figures 9a et 9b représentant la structure souple sous forme de bande ou de toile assemblée par une face à une feuille magnétique de forte aimantation dans laquelle sont usinés les intervalles. On assemble par exemple par collage sur la structure souple (2a) une feuille d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique de forte aimantation (2f) dans laquelle sont usinées les zones d'intervalles (2i) de profondeur correspondant à l'épaisseur de la feuille magnétique.

[0055] Un mode de réalisation du SUPPORT MAGNETIQUE utilisant des éléments individuels magnétiques assemblés en superposition va être décrit ci-après en référence à la figure 10 représentant des feuilles souples magnétiques assemblées en superposition.

[0056] Les éléments individuels magnétiques (2f) sont constitués de feuilles souples d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique assemblées en superposition les unes sur les autres et réunies solidairement entre elles verticalement en leur centre définissant ainsi une zone centrale d'appui fixe magnétique ou non (2g) et de part et d'autre de celle-ci deux zones latérales souples magnétiques (2b).

[0057] Les feuilles souples des deux zones (2b) adhèrent entre elles magnétiquement et sont aptes à se conformer selon la courbure de la boîte en générant des légers déplacements relatifs entre elles du fait du petit entrefer d'air existant entre chacune d'elles. Les feuilles dont les bords extérieurs sont libres peuvent être décalées, la plus éloignée de la partie centrale étant celle qui se trouve en contact direct avec la boîte, les autres se superposant les unes sur les autres.

[0058] Une mode de réalisation du SUPPORT MAGNETIQUE utilisant des éléments individuels magnétiques assemblés en juxtaposition et en superposition va être décrit ci-après en référence aux figures 11a et 11b: représentant de la limaille métallique aimantée enfermée dans une enveloppe souple (31).

[0059] Les éléments individuels magnétiques (2f)

sont réunis entre eux en juxtaposition et superposition et sont constitués de limaille métallique aimantée appropriée (30) disposée dans une enveloppe souple de faible épaisseur (31) à double paroi (32) fermée, soit subdivisée en plusieurs compartiments (34) (35) dont les zones de jonction (36) constituent les intervalles soit sous forme d'au moins un compartiment (33) dans lequel les brins de limaille sont maintenus espacés ou répartis par des moyens de maintien souples (37) tels que silicone, matériau fluant ou structure alvéolaire définissant des zones d'intervalles.

Revendications

1. Dispositif destiné à maintenir en position au moins un pinceau de forme plate ou ronde sur une boîte métallique de type ferreux de produit à appliquer, du type constitué d'un réceptacle formé d'un bac conformé pour recevoir au moins un pinceau plat ou un pinceau rond de profondeur correspondant sensiblement à la longueur maximum des soies y compris la bague de sertissage et pouvant contenir éventuellement en son fond du diluant et des moyens de maintien sur la boîte de produit à appliquer caractérisé en ce que les moyens de maintien sont constitués d'un support magnétique (2) définissant une zone centrale d'appui fixe, magnétique ou non (2g) et de part et d'autre de celle-ci deux zones magnétiques latérales souples (2b) aptes à suivre la courbure éventuelle de la boîte de produit et constituées d'une pluralité d'éléments individuels magnétiques de forte aimantation (2f) réunis entre eux en juxtaposition et/ou superposition par des moyens de liaison définissant des zones de déplacements relatifs entre les éléments individuels magnétiques.
2. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f) sont constitués de fragments de feuille d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique.
3. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f) sont constitués d'éléments rigides de type ferrite.
4. Dispositif selon la revendication 1) 2) ou 3) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f) sont réunis entre eux en juxtaposition par des moyens de liaison souple magnétique ou non définissant des zones intervalles (2i) entre les éléments individuels magnétiques reliant les éléments bord à bord.
5. Dispositif selon la revendication 4) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f)

sont constitués d'éléments allongés sous forme de bandes d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique ou de barreaux de ferrite, rangés verticalement par rapport au bac et disposés parallèlement les uns des autres, de sorte à se positionner parallèlement à l'axe de la surface courbe métallique de la boîte (3).

6. Dispositif selon la revendication 4) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f) sont constitués d'un ensemble de pastilles d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique ou de ferrite (10) à (12) disposées alignées selon une maille carrée ou en quinconce.
7. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la structure de liaison souple (2a) est constituée d'une feuille souple ou d'une structure ajourée (14) sur laquelle sont solidarités les éléments individuels magnétiques (2f) en étant soit rapportés soit reliés par enrobage soit moulés de façon monobloc sur ladite feuille.
8. Dispositif selon les revendications 1), 2) et 4) caractérisé en ce que le support magnétique est constitué d'une structure de liaison souple (2a) sous forme de bande ou de toile sur laquelle est rapportée une feuille d'élastomère naturel ou synthétique tel que par exemple caoutchouc, plastique, silicone magnétique de forte aimantation (2f) dans laquelle sont ensuite usinées des zones d'intervalles (2i) de profondeur correspondant à l'épaisseur de la feuille magnétique de sorte à définir entre ces zones d'intervalles des bandes constituant les éléments individuels magnétiques.
9. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f) sont constitués de feuilles souples de matériau magnétique superposées les unes sur les autres et reliées solidairement entre elles en partie centrale (2g) selon une ligne sensiblement verticale de sorte à ce que les feuilles situées en zones latérales (2b) à ladite zone centrale de liaison soient reliées entre elles par adhésion magnétique en étant libres de pouvoir se déplacer légèrement par glissement les unes par rapport aux autres lorsqu'elles sont mises en forme à la courbe de la boîte.

10. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que les éléments individuels magnétiques (2f) sont réunis en juxtaposition et superposition et sont constitués de limaille aimantée (30) disposée dans une enveloppe souple de faible épaisseur (31) à double paroi (32) fermée, soit subdivisée en plu-

sieurs compartiments (34) (35) dont les zones de jonction (36) constituent les intervalles, soit sous forme d'au moins un compartiment (33) dans lequel les brins de limaille sont maintenus espacés ou répartis par des moyens de maintien souples (37) tels que silicone, matériau fluant, ou structure alvéolaire, définissant des zones d'intervalles. 5

11. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes dans lequel le bac (1) est du type évasé regroupant dans un même volume deux éléments l'un destiné à un pinceau plat, l'autre central destiné à un pinceau rond et comportant un bandeau arrière (1k) caractérisé en ce que ledit bandeau (1k) est incliné vers l'intérieur du bac (1) et présente une bordure supérieure arrière légèrement en retrait par rapport au plan de la face d'appui de la partie fixe centrale du support magnétique (2g) de sorte à éviter tout écoulement du produit à appliquer entre ladite face d'appui et la paroi extérieure de la boîte et à protéger le support magnétique (2) de produits corrosifs éventuels. 10 15 20
12. Dispositif selon la revendication 11) caractérisé en ce que l'ensemble de la face avant (1a) du bac est arrondie, et munie sur toute sa longueur d'une bordure supérieure (1i, 1j) en saillie vers l'intérieur du bac pour former égouttoir et pourvue dans sa partie médiane d'une zone concave (1i) destinée au maintien en position de l'embase du manche d'un pinceau rond. 25 30
13. Dispositif selon la revendication 12) caractérisé en ce que le bac comporte en outre intérieurement à sa face avant (1a) et symétriquement à l'axe de la concavité de la bordure (1i) deux nervures verticales (1h) allant en se rapprochant vers le fond (1d) destinées au renfort du bac et à l'égouttage des pinceaux. 35 40

45

50

55

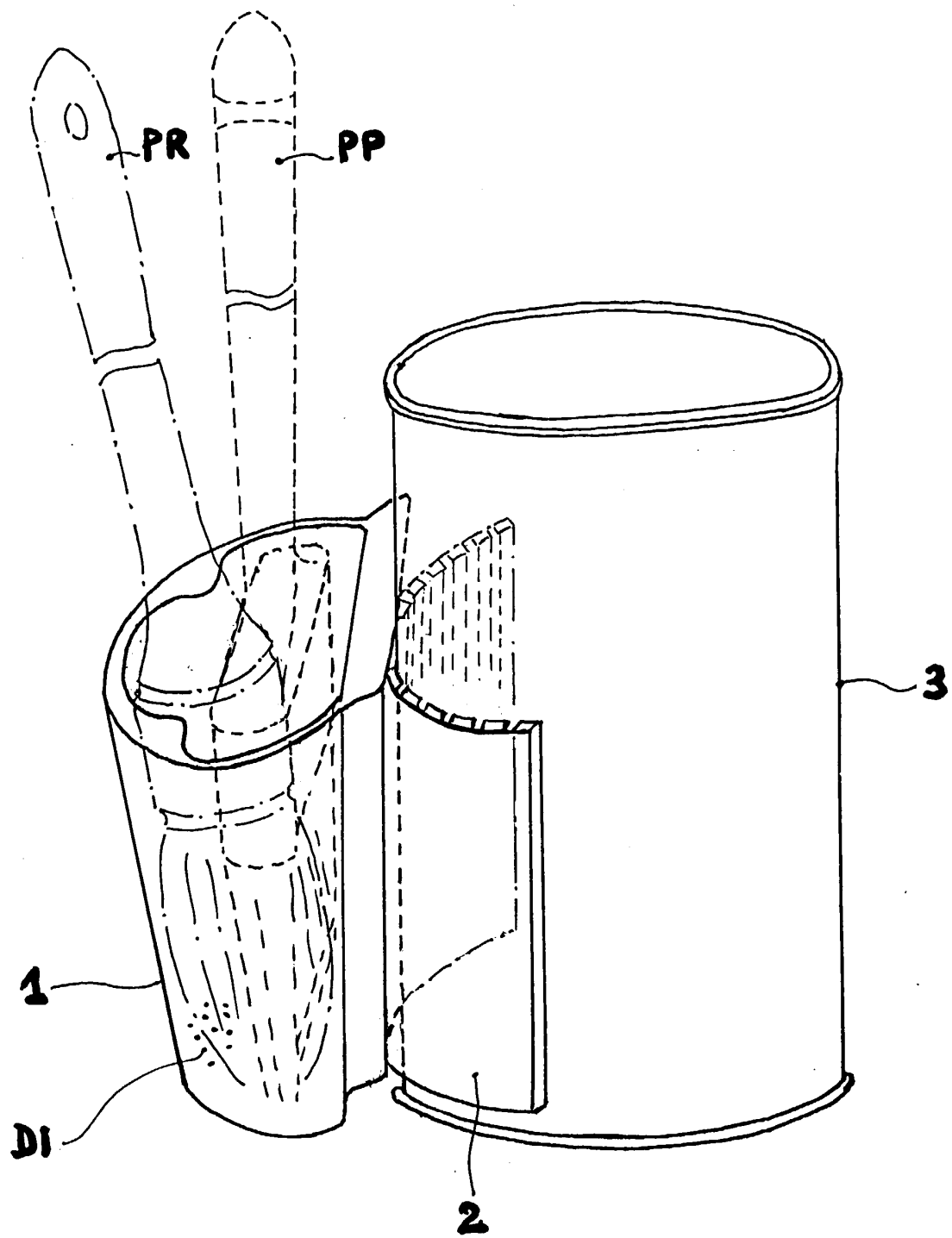


FIG.1

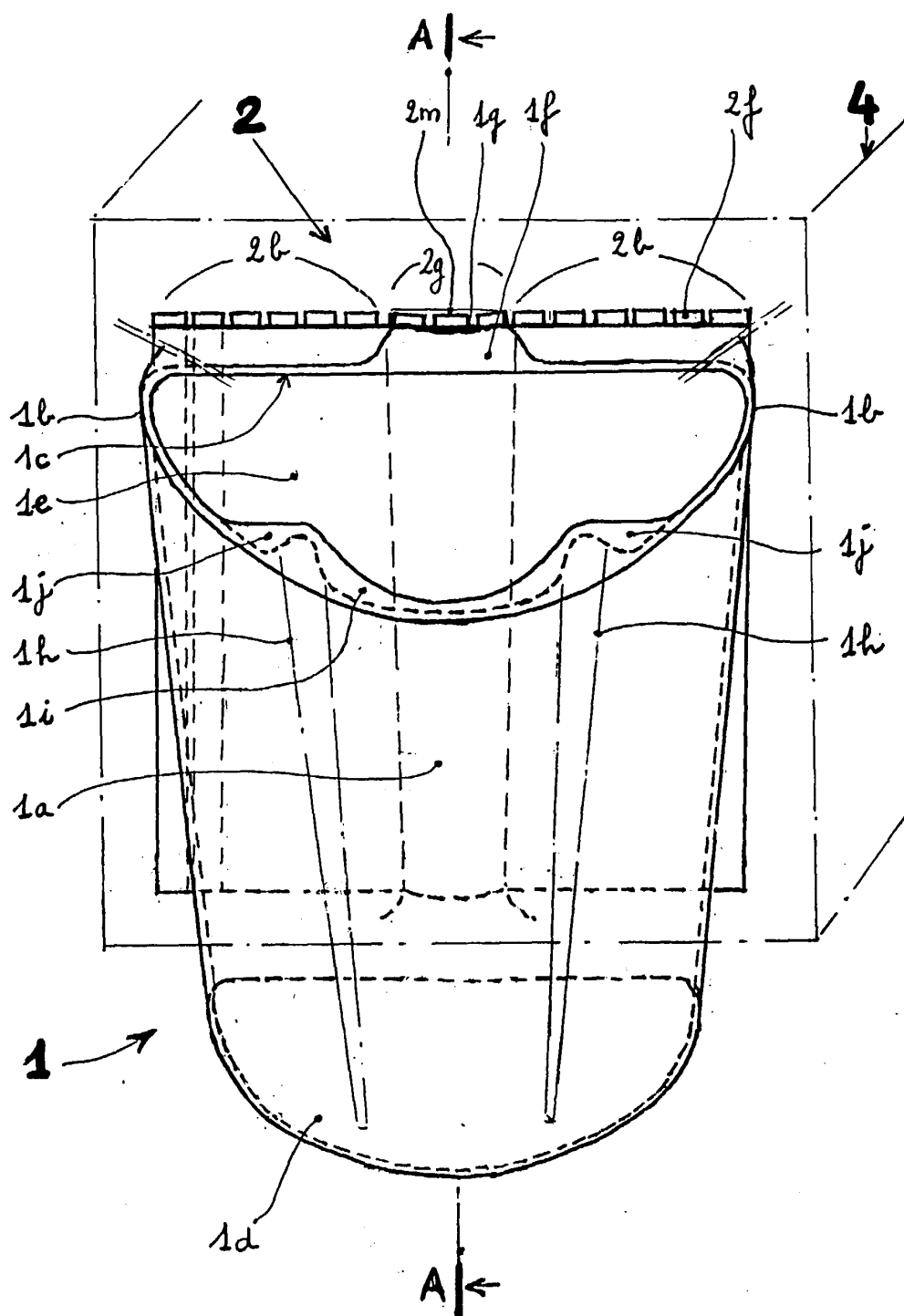


FIG.2

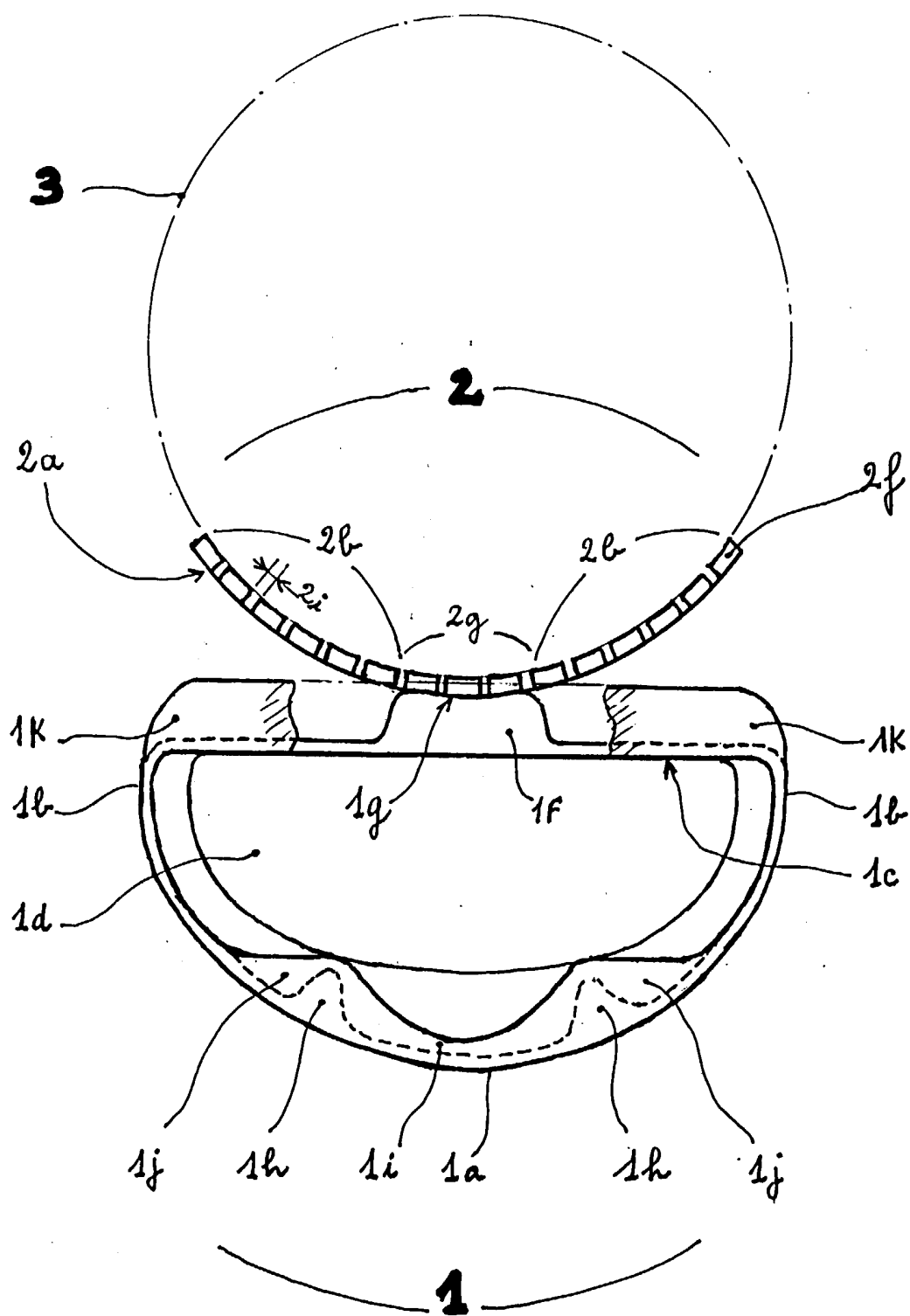


FIG. 3

Coupe AA

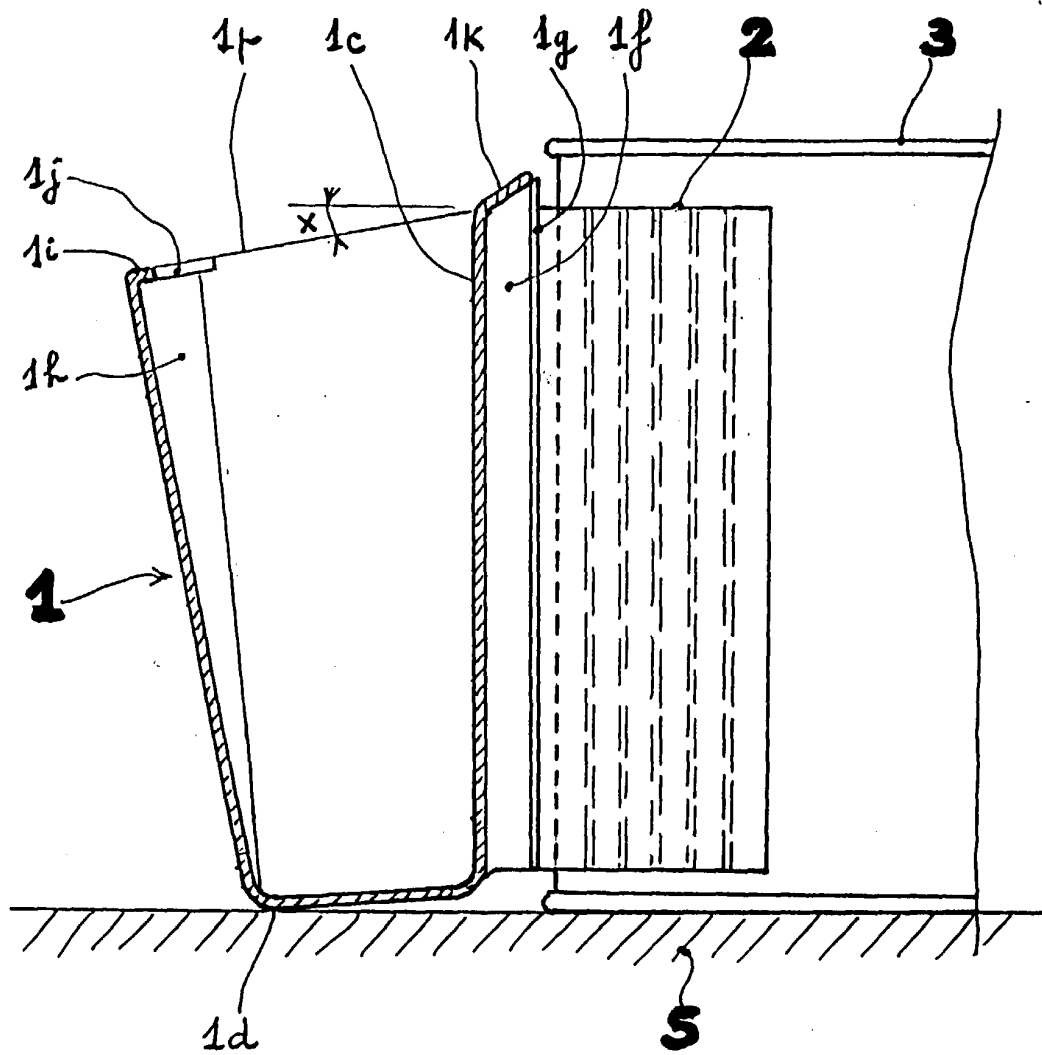


FIG.4

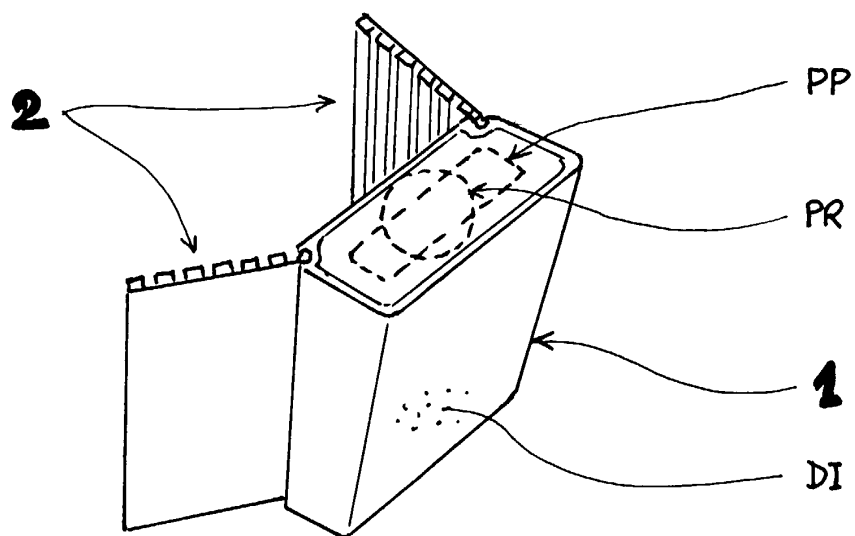


FIG. 5a

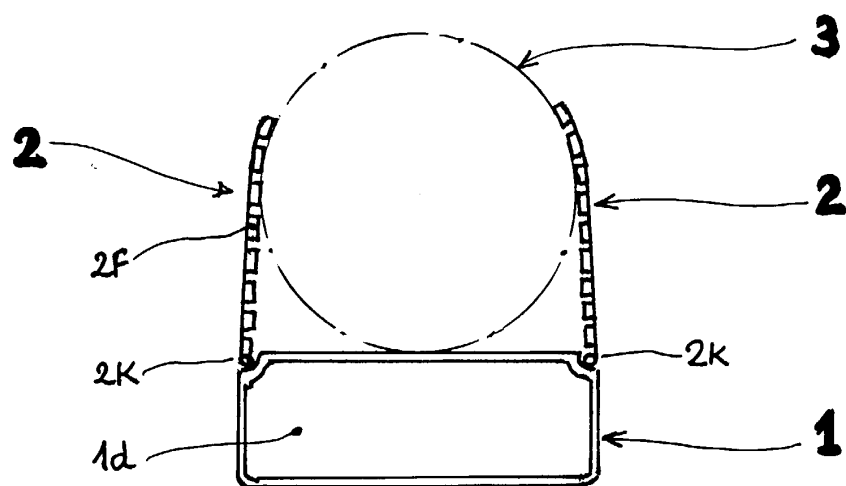


FIG. 5b

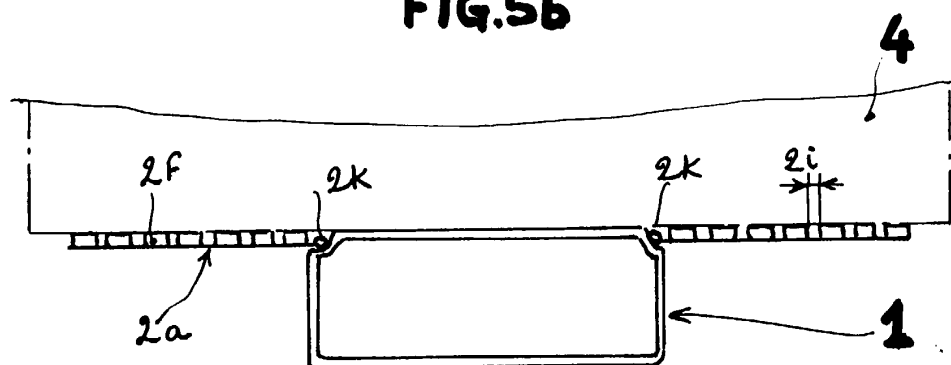


FIG. 5c

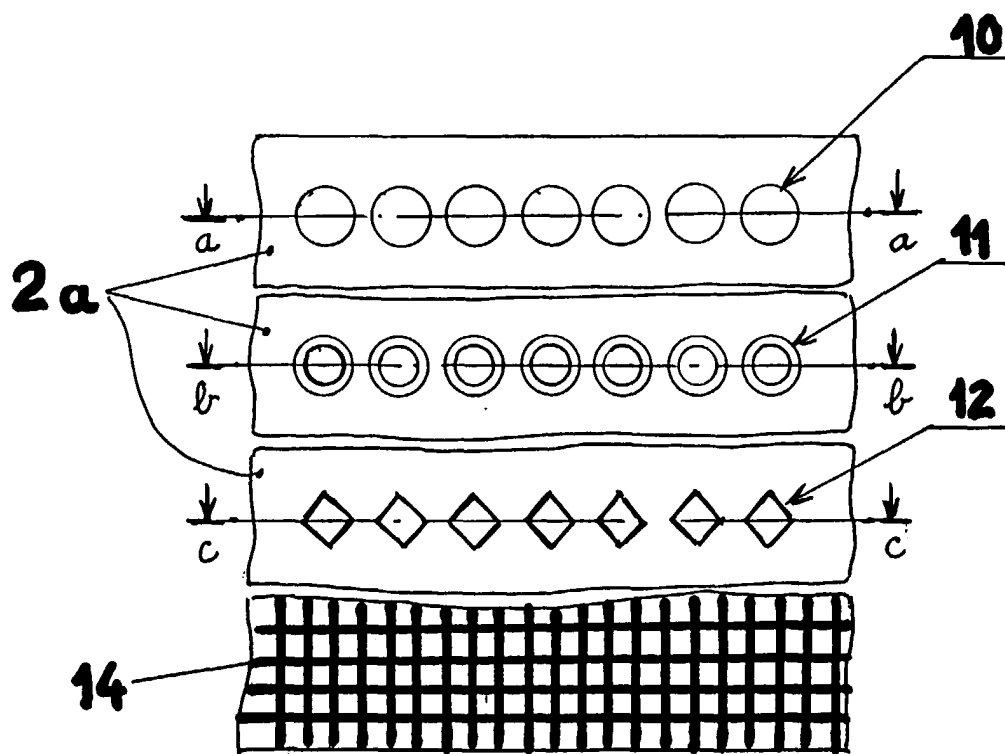
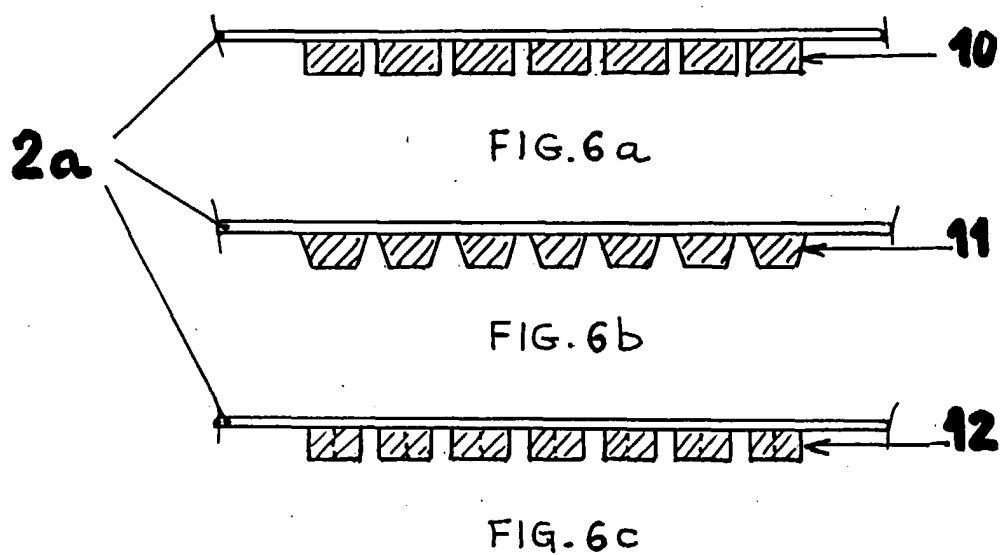


FIG. 6



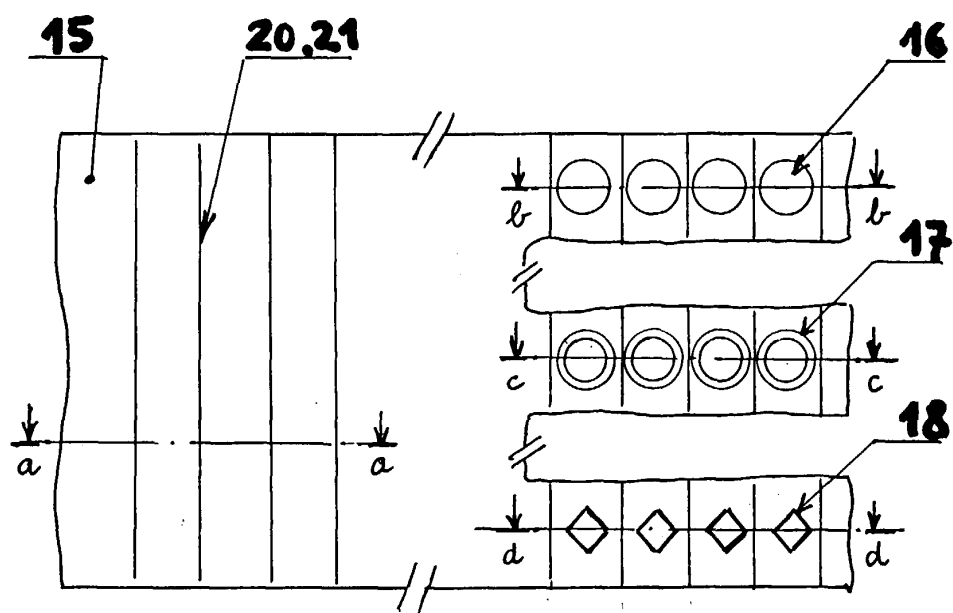
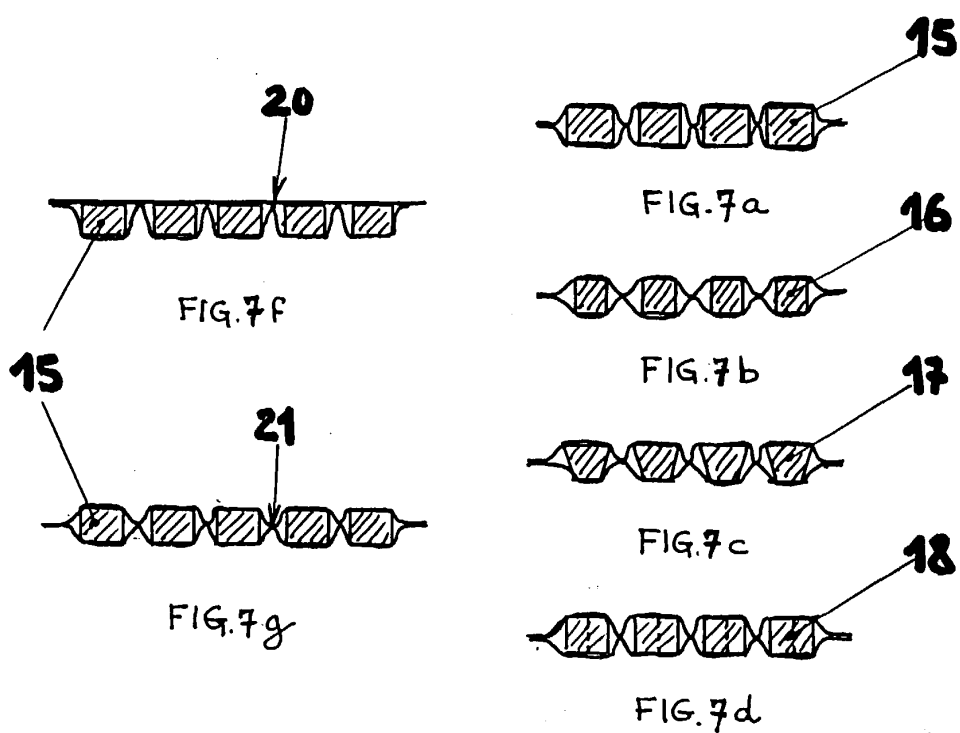


FIG. 7



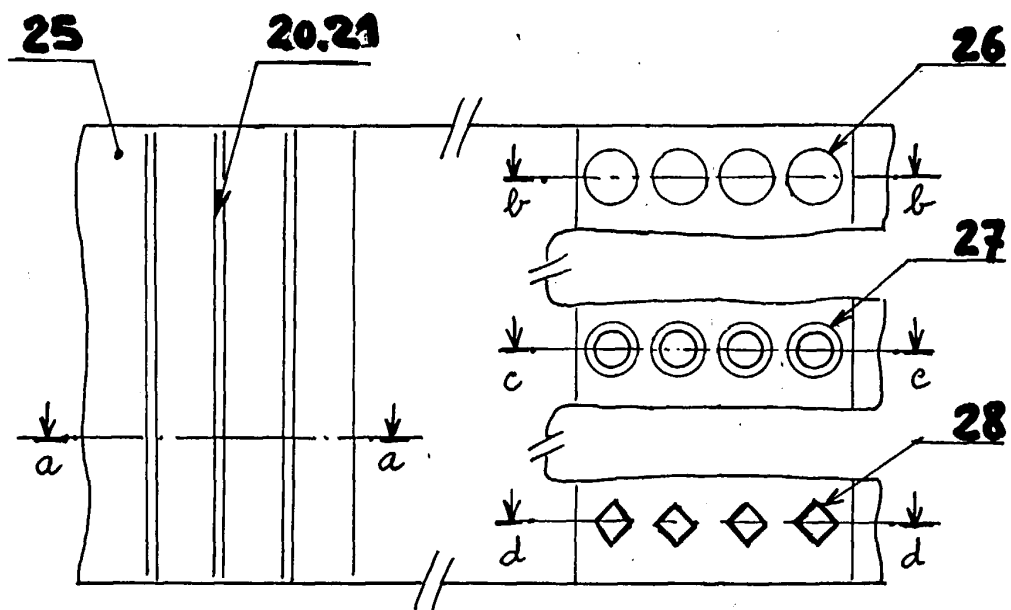
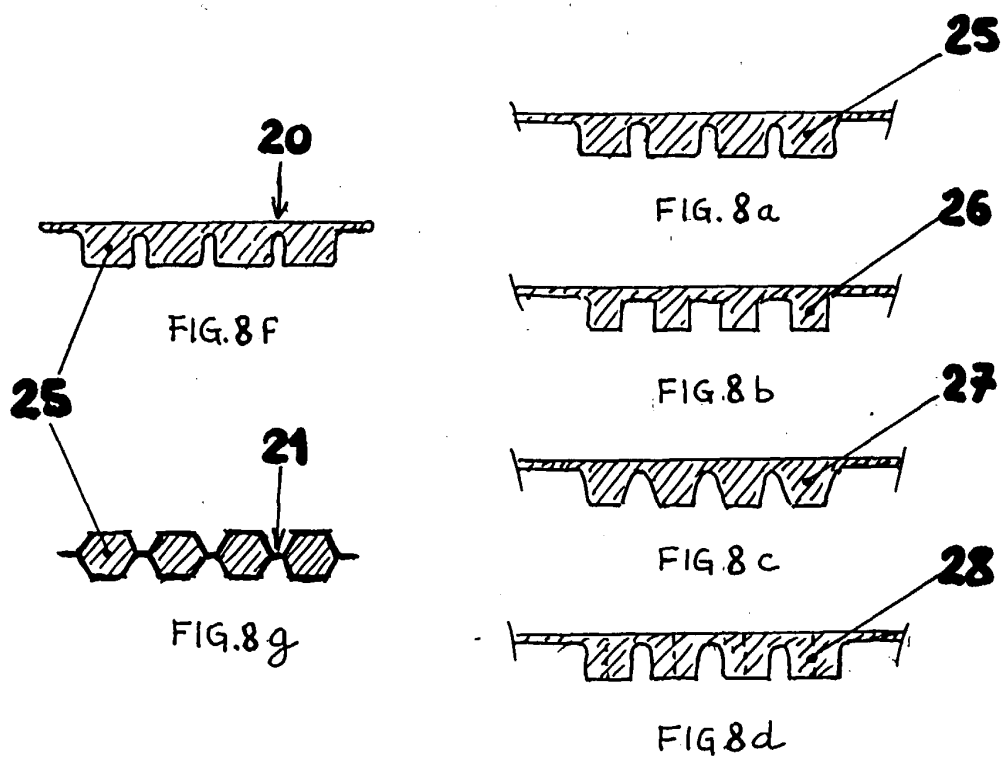


FIG. 8



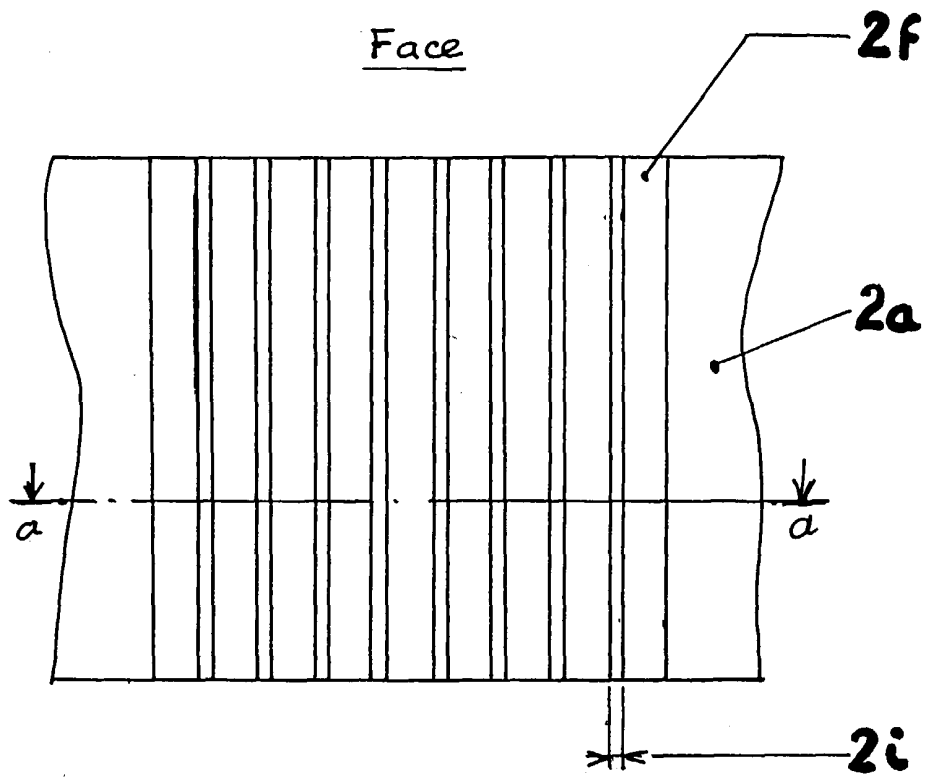


FIG. 9a

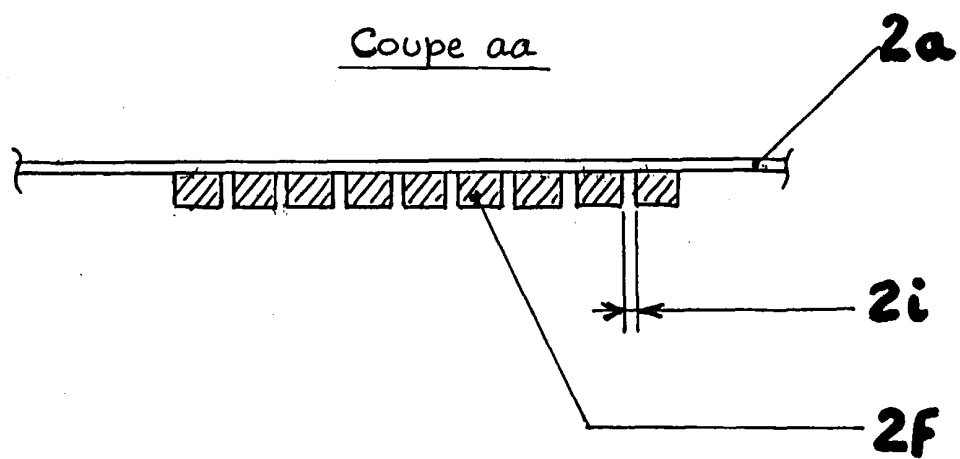


FIG. 9b

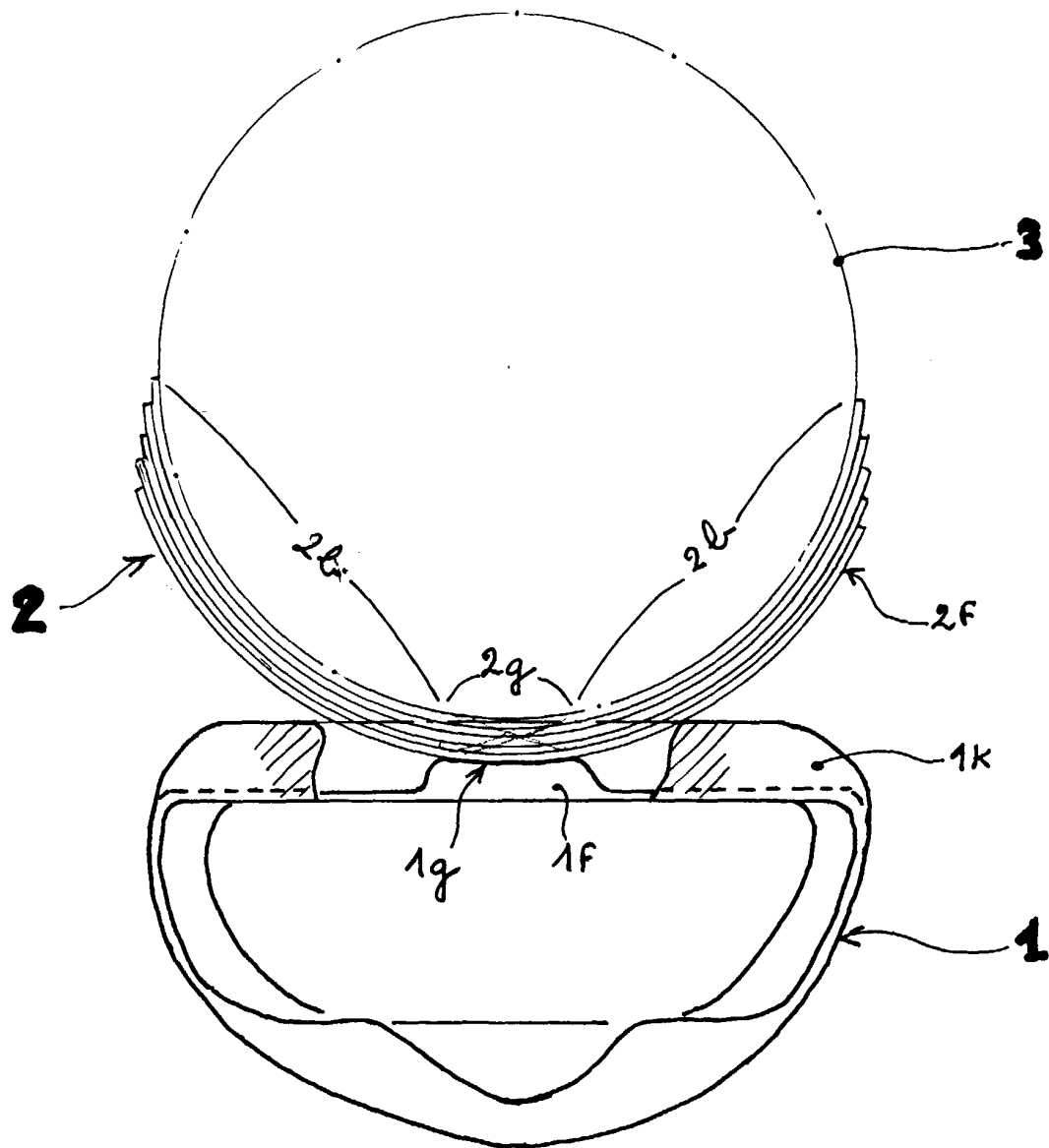


FIG.10

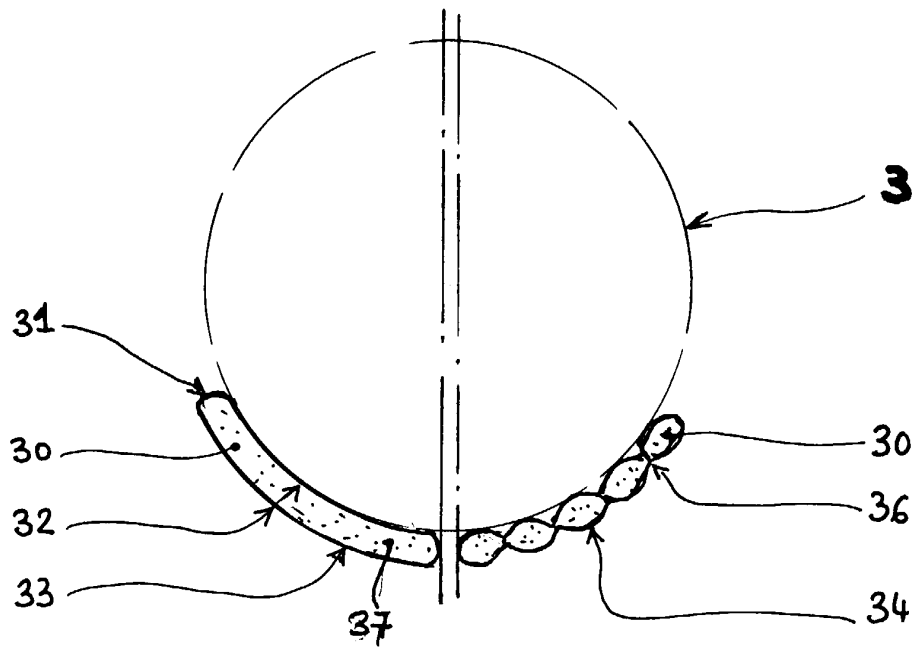


FIG. 11 a

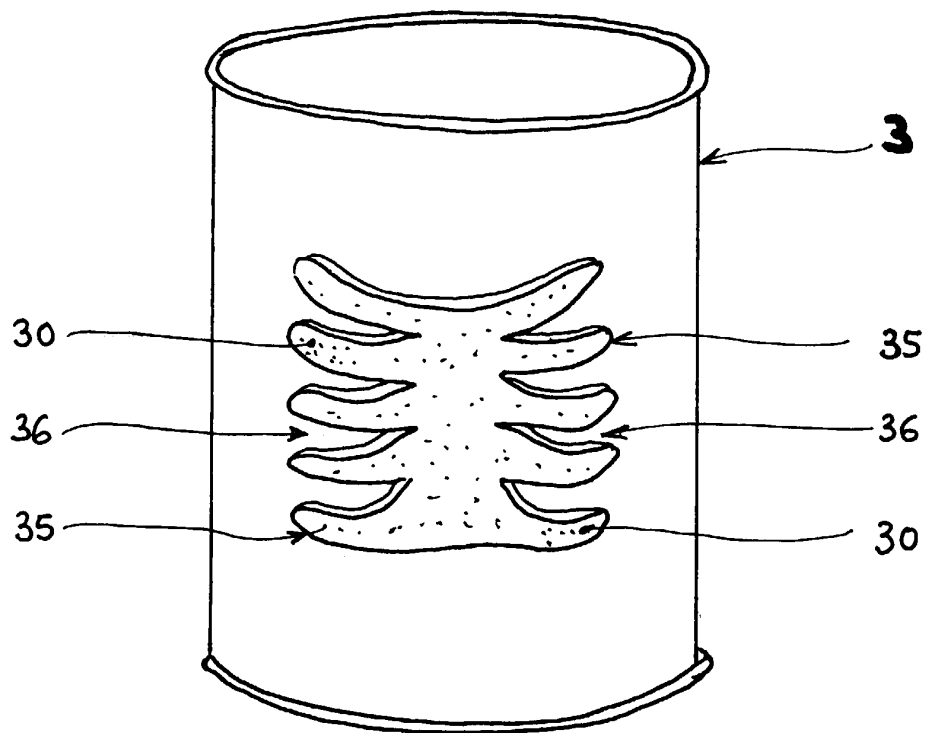


FIG. 11 b